

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

CAPA PALEFRENIER SOIGNEUR

RNCP 38389 (21/04/2016) - Diplôme national de niveau 3 du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

MAJ 03 2024

Public ciblé

- Jeunes entre **16 et 29 ans** révolus (pour les jeunes de **15 ans**, il faut avoir suivi une 3ème en intégralité).

Conditions d'accès

- Test de positionnement.

Modalités d'inscription

- Pré-inscription en ligne / candidature en ligne
 - ▶ www.campusvertdazur.fr
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités d'entrée en formation

- Entretien tripartite
- Signature du contrat d'apprentissage (le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage)
 - Sous réserve des places disponibles (pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter)

Organisation de la formation

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **2 ans** (1 semaine / mois au CFPPA)
Soit **800h de formation en centre**, le reste en entreprise.
- Calendrier de formation : **de Septembre à Juin**.

Modalités d'évaluation et validation

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**
- Évaluations en **situations professionnelles** tout au long de la formation.

Individualisation

- Adaptation des parcours selon :
 - les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE) ;
 - les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Votre statut

- Vous serez **salarié sous contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans).

Modalités financières

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

La formation est gratuite pour les apprenants, financée par l'**Opérateur de compétences (OPCO)** dont dépend son entreprise.

Cette formation professionnelle vous permettra de vivre pleinement votre passion pour le cheval tout en préparant votre avenir professionnel.

L'OBJECTIF

Les titulaires de ce diplôme pourront être salarié.e.s employé.e.s dans des haras et des exploitations d'élevage de chevaux, dans des centres équestres, dans des centres d'entraînement de chevaux de course au galop ou au trot, et dans tout secteur de la valorisation des équidés.

- Ils seront aussi en charge de l'entretien de l'écurie, des infrastructures liées à l'utilisation des chevaux et des abords de l'établissement
- Ils assureront les soins quotidiens aux chevaux, veilleront à leur hygiène de vie et pratiqueront régulièrement l'équitation.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage, c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagements réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI

+ d'infos : www.education.gouv.fr
www.service-public.fr

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques. Les candidat(e)s ont la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Enseignement professionnel :

- Fonctionnement d'entreprise ;
- Biologie, hippologie ;
- Entretien, hygiène, soins courts des chevaux, des pâtures ;
- Préparation des chevaux, débouillage ;
- Entretien des box et des aires de travail des chevaux, des pâtures ;
- Entretien des matériels.

TRE :

- Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet.

Enseignement général :

- Mathématiques appliquées ;
- Expression / Communication ;
- Monde actuel / Sport.

Spécialisation :

- Mettre en place un massif paysager au sein d'une structure équestre.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusverdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- Diplôme Animateur Équitation
- Bac Pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique (CGEH)
- BP JEPS Educateur Sportif en activités équestres
- Formations professionnelles courtes 100% Nature

Insertion professionnelle : Centres équestres, écuries de propriétaires, Haras...

Taux réussite examen*

67%

Taux de satisfaction Moyen*

89%

*session 2022-2023

► Indicateurs de résultats de l'apprentissage consultables sur www.inserjeunes.education.gouv.fr

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Apprentissage
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusverdazur.fr

